

# Le Rôle et les missions de la Bibliothèque nationale suisse

Autor(en): **Jauslin, Jean-Frédéric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahresbericht / Schweizerische Landesbibliothek**

Band (Jahr): **82 (1995)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-362075>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Le Rôle et les missions de la Bibliothèque nationale suisse

Comme vous le savez peut-être, les membres de la Conférence des directeurs des bibliothèques nationales des pays membres du Conseil de l'Europe, la CENL, se sont réunis à Berne depuis mercredi soir. Ainsi que nous le faisons chaque année, nous avons consacré deux jours de discussions et de réflexions à échanger nos idées, à faire le point sur certains programmes en cours et à définir de nouveaux axes de collaboration. Je peux vous assurer que ces rencontres sont toujours très fructueuses et débouchent sur de nombreux et consistants projets, car – dois-je vraiment le souligner ? – c'est un véritable esprit de coopération qui règne au sein de cette Conférence. A titre personnel, je dois même vous avouer que je me réjouis chaque année de prendre part à ce genre de réunion, tant la collaboration au niveau européen se déroule de façon ouverte, harmonieuse et constructive. Cette année, les participants ont accepté l'invitation de la Suisse à se rencontrer à Berne à l'occasion des cent ans de notre Bibliothèque nationale. C'est un très grand honneur pour nous et j'espère que tous les membres auront pris plaisir à découvrir, ou à redécouvrir, notre capitale.

En préparant le programme des manifestations du centenaire, nous avons pensé qu'il serait judicieux de combiner la rencontre de la CENL avec la célébration officielle du centenaire de notre établissement. Comme je souhaitais profiter de la présence d'aussi éminents représentants du monde de la bibliothéconomie européenne, j'ai sollicité l'accord de quelques-uns d'entre eux pour faire partager leurs idées et leurs réflexions au public professionnel helvétique. J'aimerais les remercier chaleureusement d'avoir accepté mon invitation aussi spontanément. C'est bien sûr un très grand et très rare plaisir pour nous tous de pouvoir connaître les idées et les vues prospectives des principaux artisans de ce que nous pourrons peut-être bientôt appeler la *Bibliothèque européenne*.

Le thème que nous avons proposé pour cet après-midi s'intitule : « Le Rôle et l'avenir des bibliothèques nationales ». En dépit du caractère apparemment un peu partiel de cette approche, qui est réduite aux seules bibliothèques nationales, je crois que ce colloque devrait permettre de mieux définir la



vocation de chaque type de bibliothèques. Le rôle moteur que jouent plusieurs bibliothèques nationales en Europe leur octroie un caractère privilégié. De nombreux développements et de multiples orientations sur le futur ont émané et émaneront encore des bibliothèques nationales. Il serait sans doute trop long d'exposer les raisons de cet état de fait, et d'ailleurs peu importe la raison puisque l'essentiel, évidemment, est de savoir dans quelle direction nous devons aller. La compréhension des problèmes et des stratégies développées par les bibliothèques nationales européennes vous permettra certainement de mieux vous situer par rapport à leurs natures et à leurs fonctions, et de profiter des services qu'elles sont capables de vous offrir. Profitons donc aujourd'hui de connaître le programme de ces grandes institutions qui ont l'énergie et les moyens de s'attaquer à des problèmes touchant l'ensemble de la communauté bibliothéconomique.

Il est évident que les bibliothèques nationales ne peuvent se comparer entre elles. Les trente-six directeurs présents aujourd'hui ont des tâches et des positions extrêmement diverses. Et pourtant nous partageons tous une préoccupation commune : la sauvegarde du patrimoine national de l'information. Et Dieu sait si cette fonction à elle seule est ardue ! Du recensement de la littérature, au sens large du terme, aux aléas de la conservation du papier, en passant par les soucis inhérents au constant manque de place et à la diversité des supports, en passant également par les contraintes juridiques, par les besoins croissants des usagers, par les restrictions budgétaires de tous ordres et par l'ambition

d'implanter dans nos institutions une gestion dynamique et productive, vous voyez bien que les responsables des bibliothèques nationales se soumettent à toutes les exigences possibles.

Aux exposés des responsables de trois grandes bibliothèques nationales s'ajoutent deux présentations à caractère un peu différent.

Tout d'abord, il m'a paru intéressant d'avoir l'avis d'un expert sur le potentiel et les aléas d'une commission nationale des bibliothèques. C'est un thème qui revient fréquemment dans notre pays sans que l'on ait pu lui donner suite jusqu'à aujourd'hui. Qui mieux que le président du Conseil Supérieur des Bibliothèques de France pouvait nous faire part d'expériences vécues ? Je le remercie vivement d'avoir accepté de venir nous faire part de ses réflexions et de ses éventuels conseils.

Enfin, nous avons le grand plaisir d'avoir avec nous le président d'un des réseaux de recherches les plus importants au monde, RLG, le Research Libraries Group. Il est venu spécialement de Californie pour assister à notre journée et l'honorer de sa présence. Ses expériences nous permettront de mieux cerner les potentialités d'une mise en commun des ressources bibliographiques. En plus d'une banque de données extrêmement riche, RLG soutient une collaboration à large échelle entre les institutions membres, conscient que même au niveau des plus grands, la recherche et le développement de nouvelles techniques exigent la mise en commun des ressources humaines. J'ai d'ailleurs le plaisir de pouvoir vous annoncer officiellement qu'un contrat de partenariat entre RLG et la Bibliothèque nationale suisse sera signé ce soir. Et ce contrat vous concerne tous puisqu'il offre des conditions favorables de participation et d'accès à RLG à toutes les bibliothèques en Suisse. Après une phase de test qui devrait se terminer dans le courant du mois d'octobre, nous vous informerons des possibilités que vous offre cet accord.

Avant de passer la parole aux orateurs, et pour répondre brièvement au thème de la journée, j'aimerais en quelques mots vous tracer les grandes lignes des objectifs que nous visons pour notre Bibliothèque nationale suisse. Son rôle peut se définir selon quatre missions essentielles :

1. l'acquisition et l'entreposage de l'information sur tous les types de supports ;
2. la mise à disposition de cette information au public ;
3. un rôle moteur sur le plan national ;
4. une illustration et une promotion de notre identité culturelle sur le plan international.

A la fin de 1996, nous arriverons au terme de la première phase de réorganisation planifiée sur quatre ans à laquelle le Parlement avait donné son aval en décembre 1992. Vu l'ampleur de la tâche, il serait illusoire de penser que nous achèverons ce projet d'ici quinze mois. Nous étions déjà conscients de cela lors de la présentation au Parlement et nous ne l'avons jamais caché. Toutefois, vu l'évolution permanente du monde et vu l'état particulièrement dramatique dans lequel se trouvait la Bibliothèque nationale suisse, il paraissait plus raisonnable de procéder par de courtes étapes concrètes, en faisant des bilans intermédiaires à moyen terme. Aujourd'hui, les fonctions du système informatique choisis sont soit implantées, soit conçues de manière suffisamment claire pour que leur introduction ne fasse l'objet que d'adaptations de détail. Comme vous le savez, nous avons également choisi de convertir sur support informatique l'ensemble de nos données bibliographiques. Dans le contexte de communication élargie que nous connaissons au niveau mondial, il nous paraissait fondamental de pouvoir offrir un accès à distance à toutes nos références. Après trois ans de travail, nous avons commencé à tirer un premier bilan de notre réorganisation. Les résultats ne sont pas encore complets et ce n'est ni le lieu ni le moment d'entrer dans le détail. Je peux simplement vous dire que, même si elle ne s'achèvera pas à la fin de 1996, la réorganisation de la Bibliothèque nationale est sur la bonne voie. Les dix projets principaux que nous menons en parallèle avancent certes à des rythmes différents, mais progressent tous chaque jour. Pour mieux cerner nos prochaines actions et surtout utiliser nos ressources au mieux, nous avons défini les bases de notre stratégie pour la période 1995-1997.

Chacune des quatre missions de la Bibliothèque nationale a été décomposée en

objectifs concrets devant être réalisés à long terme. Pour atteindre ces objectifs, des stratégies ont été mises en place sur la période de 1995 à 1997. Enfin, chacune de ces stratégies fera l'objet d'une ou de plusieurs actions conduites par un responsable clairement identifié. Ce travail de planification de longue haleine, réalisé par les cadres de la Bibliothèque nationale, nous permettra de mieux défendre l'état de nos besoins lors des prochains débats budgétaires, qui, comme vous le savez, s'annoncent particulièrement difficiles.

Un aspect me paraît fondamental dans la définition de notre rôle futur. Persuadés que nous ne pourrions seuls mener à bien les nombreuses tâches qui nous attendent, nous voyons notre institution comme une véritable plaque tournante de l'information. De fait, la Bibliothèque nationale suisse doit se concevoir comme un point d'entrée efficace dans le réseau des sites existants pour quiconque souhaite obtenir une information sur le pays.

Dans cette mesure, un problème nous occupe comme vous tous. Quelle attitude les bibliothèques doivent-elles adopter dans le contexte des réseaux de communication ?

En tout premier lieu, nous pensons qu'une bibliothèque doit être une actrice de premier plan dans ce monde nouveau. Cela signifie que nous nous devons de mettre à disposition toutes nos informations de façon ouverte. Notre rôle dans ce sens doit nous permettre non seulement de nous « positionner » comme les principaux fournisseurs d'informations du pays, mais également de préserver un niveau de qualité d'information de premier ordre. Nos usagers doivent donc trouver des sources d'information aussi complètes que possible et, surtout, répondant de façon claire aux principes de qualité qui ont toujours présidé aux destinées de notre profession.

En plus de ce rôle de pourvoyeur d'information, les bibliothèques, et surtout les bibliothécaires, doivent être à même d'apporter un conseil adapté aux besoins de l'usager. Cela signifie que nous devons, dans notre secteur, continuer de développer et d'améliorer le niveau de formation, cela afin de réduire le décalage évident qui pourrait se creuser entre les nouvelles technologies à disposition et leurs utilisateurs.

Permettez-moi de terminer en me concentrant sur une voie que nous souhaitons vivement emprunter et qui concerne directement le développement de la bibliothéconomie en Suisse.

Vous l'aurez compris, j'espère : il n'incombe évidemment pas à la Bibliothèque nationale suisse de jouer un rôle dirigiste ou dictatorial, mais tout au plus un rôle moteur. Pourtant, il s'avère aujourd'hui que cette fonction motrice lui est fortement contestée, ce qui peut, à certains égards, se comprendre, mais qui n'en reste pas moins déplorable.

Ce n'est un secret pour personne, nous ne pouvons même pas dire qu'il règne une entente cordiale entre les acteurs du développement de nos grandes bibliothèques en Suisse. Des courants de pensée divergeants nous conduisent à des querelles peu constructives. Je ne veux pas entrer dans un débat helvético-suisse. Cependant, je sais que cette situation n'est pas propre à la Suisse et que ce schéma se répète dans de nombreux pays. C'est pourquoi j'aimerais brièvement analyser les conséquences de la situation que nous vivons.

Posons-nous la question de savoir à qui profite nos dissensions ? La réponse est évidente : à personne car dans le jeu de la querelle, tous les joueurs sont perdants. Osons maintenant franchement nous demander à qui ces querelles nuisent ? Et là encore, la réponse est tout aussi évidente : ce sont nos lecteurs qui souffrent en premier lieu de notre manque de coordination, ce qui est d'autant plus regrettable et ironique que nous ne cessons les uns et les autres de clamer haut et fort que nos lecteurs sont au centre de nos préoccupations. Je tiens à affirmer aujourd'hui que la Bibliothèque nationale suisse ne souhaite plus s'enfermer dans des polémiques creuses sans rime ni raison. Je pense qu'il est grand temps de mettre un terme à ces querelles en essayant de construire quelque chose de concret qui convient à tous. Je suggère que nous prenions l'engagement, d'ici le terme du centenaire de la Bibliothèque nationale suisse que je fixerais théoriquement au 31 décembre 1995, pour trouver un terrain d'entente et définir une démarche pour réaliser des projets communs, si modestes soient-ils. Tâchons de montrer à nos autorités que nous pouvons

travailler ensemble de façon constructive. Conscient qu'il n'est pas judicieux de ma part de lancer de nouvelles propositions de collaboration qui seraient vraisemblablement rejetées, je suggère que l'on fasse appel à tous les bibliothécaires de notre pays pour qu'ils s'expriment sur leurs souhaits en matière de collaboration nationale. On pourrait ainsi créer un réel débat où chacun pourrait donner librement son avis. Deux questions devraient être traitées :

Etes-vous favorables à une collaboration sur le plan national ?

Comment pouvez-vous l'envisager et quelles sont vos suggestions ?

Que ceux qui peuvent se rallier à cette suggestion le fassent savoir jusqu'à la fin de l'année à la seule instance de ce pays susceptible de donner suite à un projet, je veux parler de l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses. Celle-ci pourrait ensuite faire la synthèse des propositions et rendre publics les résultats de ce sondage. A titre personnel, je peux vous assurer que la Bibliothèque nationale suisse s'engagera pour qu'une collaboration constructive au niveau national voie le jour si cela est le désir d'une majorité de professionnels.